

## Corpus 1 : L'ART DE LA PAROLE : Pour qui ? Pour quoi ?

**Texte 1 : Isocrate, « Éloge de la parole », in *Discours III*, Les Belles Lettres, 1966, pp. 165-166**

*Dans ce discours écrit à la fin de sa vie à plus de 80 ans, Isocrate fait l'apologie de sa vie et de ses méthodes d'enseignement de la rhétorique. Dans ce passage, il dresse la liste des mérites de la parole*

« Il faut donc avoir sur la parole la même opinion que sur les autres occupations, ne pas juger différemment les choses semblables et ne pas montrer d'hostilité contre celle des facultés naturelles de l'homme qui lui a valu le plus de bien. En effet, comme je l'ai déjà dit, de tous nos autres caractères aucun ne nous distingue des animaux. Nous sommes même inférieurs à beaucoup sous le rapport de la rapidité, de la force, des autres facilités d'action. Mais, parce que nous avons reçu le pouvoir de nous convaincre mutuellement et de faire apparaître clairement à nous-mêmes l'objet de nos décisions, non seulement nous nous sommes débarrassés de la vie sauvage, mais nous nous sommes réunis pour construire des villes ; nous avons fixé des lois ; nous avons découvert des arts ; et, presque toutes nos inventions, c'est la parole qui nous a permis de les conduire à bonne fin. C'est la parole qui a fixé les limites légales entre la justice et l'injustice, entre le mal et le bien ; si cette séparation n'avait pas été établie, nous serions incapables d'habiter les uns près des autres. C'est par la parole que nous confondons les gens malhonnêtes et que nous faisons l'éloge des gens de bien. C'est grâce à la parole que nous formons les esprits incultes et que nous éprouvons les intelligences ; car nous faisons de la parole précise le témoignage le plus sûr de la pensée juste ; une parole vraie, conforme à la loi et à la justice, est l'image d'une âme saine et loyale. C'est avec l'aide de la parole que nous discutons des affaires contestées et que nous poursuivons nos recherches dans les domaines inconnus. Les arguments par lesquels nous convainquons les autres en parlant sont les mêmes que nous utilisons lorsque nous réfléchissons ; nous appelons orateurs ceux qui sont capables de parler devant la foule, et nous considérons comme de bon conseil ceux qui peuvent, sur les affaires, s'entretenir avec eux-mêmes de la façon la plus judicieuse. En résumé, pour caractériser ce pouvoir, nous verrons que rien de ce qui s'est fait avec intelligence n'a existé sans le concours de la parole : la parole est le guide de toutes nos actions comme de toutes nos pensées ; on a d'autant recours à elle que l'on a plus d'intelligence. »

**Texte 1 : Cicéron Sur l'orateur I,8**

*Dans son dialogue Cicéron dessine la silhouette de l'orateur idéal. Il fait dialoguer de grands rhéteurs ; l'un d'eux célèbre l'art de la parole*

Rien ne me semble plus beau que de pouvoir, par la parole, captiver l'attention des hommes assemblés, charmer les esprits, pousser ou ramener à son gré toutes les volontés. Chez tous les peuples libres, dans les États florissants et calmes, cet art surtout a toujours été puissant et honoré. Eh! qu'y a-t-il de plus digne d'admiration que de voir un petit nombre de mortels privilégiés s'élever au-dessus de la foule des hommes, et se faire une puissance particulière d'une faculté naturelle à tous? quoi de plus agréable à l'esprit et à l'oreille qu'un discours embelli par la noblesse de l'expression et la sagesse de la pensée! quel magnifique pouvoir, que celui qui soumet à la voix d'un seul homme les passions de tout un peuple, la religion des juges et la majesté du sénat! Est-il rien de plus grand, de plus généreux, de plus royal que de secourir, de relever les malheureux suppliants et abattus, que d'arracher ses concitoyens au péril, à la mort, à l'exil? Enfin quel plus précieux avantage que d'avoir toujours en main des armes redoutables pour se défendre soi-même, attaquer les méchants, ou se venger de leurs outrages? (...)

Le plus grand avantage que nous ayons sur les animaux, c'est de pouvoir converser avec nos semblables et leur communiquer nos pensées : ne devons-nous donc pas cultiver cette admirable faculté, et nous efforcer de l'emporter sur les autres hommes, dans ce qui élève l'homme lui-même au-dessus de la brute? Enfin, et c'est là le plus bel éloge de l'éloquence; quelle autre force a pu réunir dans un même lieu les hommes dispersés, leur faire quitter leur vie sauvage pour des moeurs plus douces, et, après les avoir civilisés, les rendre dociles au joug des lois et de la société?(...)

Persévérez donc, jeunes gens, dans vos efforts; continuez à cultiver ce bel art, comme vous le faites. Par lui, vous pourrez parvenir à la gloire, servir vos amis, et vous rendre utiles à la république.

### Questions :

A partir de ces 2 passages dressez la liste des mérites et avantages de la parole ? Quels sont les différents domaines où l'éloquence peut s'exercer ? et dans notre société actuelle? Quel effet commun est suscité dans ces 2 textes ? repérez les procédés

## Texte 2 : Aristote Rhétorique III

### Des trois genres de la rhétorique : le délibératif, le judiciaire, le démonstratif.

I. Il y a trois espèces de rhétorique; autant que de classes d'auditeurs, et il y a trois choses à considérer dans un discours : l'orateur, ce dont il parle, l'auditoire. Le but final se rapporte précisément à ce dernier élément, je veux dire l'auditoire.(...)

III. Il y a donc, nécessairement aussi, trois genres de discours oratoires : le délibératif, le judiciaire et le démonstratif. La délibération comprend l'exhortation et la dissuasion. En effet, soit que l'on délibère en particulier, ou que l'on harangue en public, on emploie l'un ou l'autre de ces moyens. La cause judiciaire comprend l'accusation et la défense : ceux qui sont en contestation pratiquent, nécessairement, l'un ou l'autre. Quant au démonstratif, il comprend l'éloge ou le blâme.

IV. Les périodes de temps propre à chacun de ces genres sont, pour le délibératif, l'avenir, car c'est sur un fait futur que l'on délibère, soit que l'on soutienne une proposition, ou qu'on la combatte ; pour une question judiciaire, c'est le passé, puisque c'est toujours sur des faits accomplis que portent l'accusation ou la défense ; pour le démonstratif, la période principale est le présent, car c'est généralement sur des faits actuels que l'on prononce l'éloge ou le blâme ; mais on a souvent à rappeler le passé, ou à conjecturer l'avenir.

V. Chacun de ces genres a un but final différent ; il y en a trois, comme il y a trois genres. Pour celui qui délibère, c'est l'intérêt et le dommage ; car celui qui soutient une proposition la présente comme plus avantageuse, et celui qui la combat en montre les inconvénients. Mais on emploie aussi, accessoirement, des arguments propres aux autres genres pour discourir dans celui-ci, tel que le juste ou l'injuste, le beau ou le laid moral. Pour les questions judiciaires, c'est la juste ou l'injuste ; et ici encore, on emploie accessoirement des arguments propres aux autres genres. Pour l'éloge ou le blâme, c'est le beau et le laid moral, auxquels on ajoute, par surcroît, des considérations plus particulièrement propres aux autres genres.

#### Activité :

Etablir une carte mentale des 3 types de discours en précisant leurs caractéristiques

## Texte 3 : No et Moi D. de Vigan (2007)

*Lou, la narratrice, est une jeune fille précoce en classe de seconde à l'âge de 13 ans. Elle s'est liée d'amitié avec Nolwenn, surnommée No, sans-abri à 18 ans. Un soir, elle décide de demander à ses parents de l'héberger*

J'attends quelques jours pour me lancer. J'attends le bon moment. Il n'y a pas trente-six façons de présenter les choses. D'un côté la vérité. Brute. De l'autre, une mise en scène, un stratagème pour faire croire que No n'est pas ce qu'elle est. J'imagine différentes hypothèses : No est la cousine d'une amie de classe, venue de province, elle cherche une place de jeune fille au pair pour poursuivre ses études. No est assistante au lycée et cherche une chambre. No revient d'un long séjour à l'étranger. Ses parents sont des amis de Madame Rivery, ma prof de français. No est la fille du proviseur et son père l'a chassée car elle a échoué à ses examens. Je retourne l'affaire dans tous les sens, à chaque fois je me heurte au même problème : au point où elle en est, No est incapable de jouer un rôle. Un bain chaud et de nouveaux vêtements n'y suffiront pas.

Un soir, je prends mon courage à deux mains, nous sommes à table, pour une fois ma mère ne s'est pas couchée à peine la nuit tombée et dîne avec nous, c'est le moment ou jamais. J'annonce la couleur. J'ai quelque chose d'important à leur demander. Il ne faut pas m'interrompre. Sous aucun prétexte. Il faut me laisser aller au bout. J'ai préparé un argumentaire en trois parties comme Madame Rivery nous l'a enseigné, précédé d'une introduction pour poser le sujet et suivi d'une conclusion à double niveau (il faut poser une question qui ouvre sur un nouveau débat, une nouvelle perspective).

Dans les grandes lignes, le plan est le suivant : Introduction : j'ai rencontré une jeune fille de dix-huit ans qui vit dans la rue et dans des foyers. Elle a besoin d'aide (je vais à l'essentiel, pas d'ajout, pas de fioritures).

Grand 1 (thèse) : elle pourrait s'installer chez nous, le temps de reprendre des forces, de trouver du travail (j'ai prévu des arguments concrets et des propositions pratiques). Elle dormirait dans le *bureau* et participerait aux tâches ménagères.

Grand 2 (antithèse : on donne soi-même les contre-arguments pour mieux les désintégrer) : Certes, il y a des organismes spécialisés et des assistantes sociales, ce n'est pas forcément à nous de prendre en charge une personne dans cette situation, c'est *plus compliqué qu'il y paraît*, nous ne la connaissons pas, nous ne savons pas à qui nous avons affaire.

Grand 3 (synthèse) : il y a plus de deux cent mille sans-abri en France et les services sociaux ne peuvent pas faire face. Chaque nuit des milliers de gens dorment dehors. Il fait froid. Et chaque hiver des gens meurent dans la rue.

Conclusion : qu'est-ce qui nous empêche d'essayer ? De quoi avons-nous peur, pourquoi avons-nous cessé de nous battre ? (Madame Rivery me dit souvent que mes conclusions sont un peu emphatiques, je veux bien l'admettre, mais parfois la fin justifie les moyens.)

J'ai écrit ma démonstration sur un cahier et souligné en rouge les points majeurs. Devant le miroir de la salle de bain j'ai répété, les mains calmes et la voix posée.(...)

Je commence à parler et très vite je perds le fil, j'oublie le plan, je me laisse emporter par le désir que j'ai de les convaincre, le désir de voir No parmi nous, assise sur nos chaises, sur notre canapé, buvant dans nos bols et mangeant dans nos assiettes, je ne sais pas pourquoi je pense à Boucle d'Or et aux trois ours, alors que No a les cheveux noirs et raides, je pense à cette image du livre que ma mère me lisait quand j'étais petite, Boucle d'Or a tout cassé, le bol, la chaise et le lit, et l'image revient sans cesse, j'ai peur de perdre mes mots alors je parle à toute vitesse, sans rien suivre, je parle longtemps, je raconte, je crois, comment j'ai rencontré No, le peu que je sais d'elle, je parle de son visage, de ses mains, de sa valise bringuebalante, de son sourire si rare. Ils m'écoutent jusqu'au bout. Ensuite, il y a un silence. Un long long silence.

**Texte 4 : Juliette Dross « Savoir persuader : les concours d'éloquence dans l'enseignement supérieur français » The Conversation (2 mars 2017)**

<http://theconversation.com/savoir-persuader-les-concours-delocquence-dans-lenseignement-superieur-francais-73658>

Pourquoi cet engouement pour l'art oratoire et les concours d'éloquence ? La réponse tient à un constat simple : l'enseignement est, en France, centré autour de l'écrit. La part de l'oral est réduite au minimum, l'important étant de savoir exposer ses idées... sur le papier, dans le cadre très formel de la dissertation. Ce qui est avant tout évalué dans cet exercice roi de l'enseignement, c'est la capacité à argumenter, à organiser sa pensée... mais en aucun cas l'aptitude à parler.

Or, être maître dans l'art de la dissertation ne signifie pas être un orateur hors pair, loin s'en faut, et les étudiants ne s'en rendent que trop compte. Ce n'est pas parce que vous savez écrire que vous allez savoir persuader un employeur potentiel de votre valeur, convaincre votre responsable du bien-fondé de votre décision ou tout simplement défendre vos idées dans une discussion entre amis. Au-delà du raisonnement et de l'argumentation, la persuasion exige un discours incarné par un orateur et tourné vers un auditoire.

C'est pour combler ce manque et répondre à cet enjeu que se développent dans les universités et les grandes écoles françaises des formations à l'art oratoire et des concours d'éloquence. À Sorbonne universités, par exemple, le concours « Fleurs d'éloquence » est précédé d'une formation assurée tant par des universitaires spécialistes du discours que par des professionnels de la parole (avocats, comédiens), qui exposent aux étudiants les préceptes et les techniques d'un art vieux de 2 500 ans : la rhétorique, ou « l'art de persuader ».

**Synthèse :** Construire une synthèse à l'aide des documents étudiés et de l'ensemble du chapitre de votre manuel « question 1 p 24 à 33 » visant à répondre à la question :

**« L'art de la parole : pour quoi, pour qui ? »**

Vous présenterez oralement votre travail sous la forme d'un cours adressé à la classe H.L.P